

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)
25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00 PAR AN.
UNION POSTALE - - FRS 2.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.



L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Plus de la moitié des échevins de Montréal ont été élus par acclamation. Nous le regrettons.

Nous voudrions que, dans chaque quartier et pour chaque siège, il y ait au moins deux candidats en présence, de manière qu'il y ait contact entre les électeurs et les candidats.

Voilà vingt-cinq échevins élus sans discussion, sans débat, qui n'ont pris aucun engagement, fait aucune promesse de gérer les intérêts de la ville au gré de leurs électeurs.

Nous savons que les engagements et les promesses n'ont qu'une valeur relative et que, dans le passé, certains échevins, ne s'embarraient pas pour si peu. Cependant, il est encore des échevins qui respectent la parole donnée; au moins, faudrait-il leur demander d'engager leur parole et ne pas leur laisser carte blanche.

Le nouveau Conseil Municipal aura des décisions importantes à prendre et il les prendra sans que la majorité des électeurs ait été appelée à faire connaître leurs vues et leur sentiment sur les questions à résoudre. C'est fâcheux.

Que faut-il penser de ce manque de candidats à l'échevinat, pour que tant de sièges soient enlevés sans bataille, sans concurrence?

Faut-il croire que ceux-là sont bien peu nombreux qui s'occupent de la chose publique et s'y intéressent?

Cela doit être, cependant, il ne manque pas d'hommes qui, s'ils le voulaient, pourraient consacrer une partie de leur temps à l'Hôtel de Ville, administrer honnêtement, sagement et dans le seul intérêt du public, les divers services de la Cité.

Ce devrait être un honneur que de travailler à faire de la métropole du Canada une ville riche, grande, prospère, bien entretenue, bien policée. Malheureusement peu d'hommes ont cette ambition, peu d'hommes recherchent cet honneur et nous croupons dans l'ornière.

LES COLIS POSTAUX

Nous croyons devoir, malgré son étendue, publier "in extenso" la conférence de M. Tom Richardson au sujet des mauvais effets des colis postaux sur le commerce local des localités peu peuplées.

Les remarques du gérant du Club Commercial de Portland, bien que s'appliquant plus spécialement aux Etats-Unis, trouvent également leur utilité au Canada.

Nous avons bon espoir que notre Ministre des Postes, aujourd'hui mieux informé, a mis de côté tout projet d'établir un Service de colis postaux qui aurait pour unique effet de favoriser un petit nombre de maisons de commerce des grands centres au détriment du commerce de détail en général, aussi bien des villes que des villages de la campagne.

Toutefois, il est utile que le commerce de détail connaisse tous les arguments en vertu desquels il est nécessaire de combattre l'établissement d'un service spécial de colis postaux. Aussi, prions-nous nos lecteurs de lire attentivement la très intéressante conférence de M. Richardson dont nous donnons plus loin une traduction fidèle.

L'EMIGRATION JAPONAISE

Tout le monde sait ce qu'est l'essaimage. Quand, dans une ruche, les abeilles deviennent trop nombreuses, elles émigrent, elles essaient.

Les Japonais, dans leurs îles, avec une population de 45 millions d'habitants se trouvent à l'étroit et essaient, obéissant ainsi à une loi naturelle.

Malheureusement pour nous ils ont lancé de trop gros essaimes sur le Canada, les voilà maintenant, dans la Colombie Anglaise, 25,000, en présence d'une population de race blanche de 75,000 âmes. C'est une proportion un peu trop forte de gens d'une même nationalité, qui ne viennent pas pour rester, pour s'assimiler, ni faire souche.

Au point de vue purement canadien, les Japonais qui viennent dans notre pays pour y travailler et s'en retourner avec le fruit de leurs économies ne sont nullement des ouvriers que nous devions désirer. Leur grand nombre peut, dans un moment critique, être une menace pour notre sécurité et notre tranquillité.

A quelque point de vue qu'on se place, il était bon que le gouvernement s'occupât de prendre des moyens propres à enrayer le flot envahisseur des Japonais.

Il aurait été difficile, le Japon étant un allié de la Grande-Bretagne et le Canada vivant en termes d'amitié et ayant un traité avec le Japon, de prendre des mesures radicales pour couper court à l'invasion nipponne.

Mieux valait traiter avec le Japon et obtenir de lui par voie diplomatique qu'il mit un frein à l'émigration des sujets du mikado au Canada.

L'Hon. R. Lemieux a été l'agent diplomatique envoyé à Tokio par le gouvernement canadien pour traiter de cette question.

Il résulte de ses déclarations à la Chambre des Communes que le Ministre des Postes a pleinement réussi dans sa mission. Nous l'en félicitons et nous nous en félicitons.

Le gouvernement du Japon a promis de restreindre volontairement l'émigration directe des Japonais au Canada et a pris des mesures à cet effet. Il se désintéresse de l'émigration des Japonais venant directement des îles Mawāi, c'est-à-dire de ceux qui ont été la cause directe des troubles de la Colombie Anglaise. Pour ces émigrants nous sommes suffisamment armés par nos lois pour leur interdire l'accès du sol canadien.

Espérons que la mission de l'Hon. R. Lemieux au Japon aura assuré la tranquillité pour l'avenir dans la Colombie Anglaise.

Une bonne annonce vend des marchandises aujourd'hui et vous fait une bonne réputation pour demain.